ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN

Décret ministériel du 3 février 1920

AVIS A LA POPULATION DE ROUBAIX

Suivant les articles 11 et 12 du décret ministériel du 3 février 1920, relatif au régime du pain, pourront bénéficier de la réduction du prix du pain, les consommateurs appartenant aux catégories ci-après, et qui en feront la demande :

1. Chefs de famille ayant à leur charge au moins trois enfants, pour chaque enfant âgé de 16 ans au plus ;
2. Veuves ayant au moins deux enfants à leur charge, pour chaque enfant de 16 ans au plus ;
3. Réformés de guerre avec pension dont l'infirmité constatée est de 50 p. 100 au minimum ;
4. Vieillards, infirmes et incurables, bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905.

Les personnes appartenant à l'une de ces catégories désignées ci-dessus et désirant bénéficier de la réduction du prix du pain sont invitées à se faire inscrire à la Mairie, salle Pierre-de-Roubaix, de huit heures du matin à midi, et le soir, de 14 à 17 heures.

Les inscriptions se feront par lettre alphabétique du nom de famille et auront lieu dans l'ordre suivant :

Les lettres A B C, le lundi 23 février 1920 ;
La lettre D, le mardi 24 février ;
Les lettres E F G H I J K et L, le mercredi 25 février ;
Les lettres L M N O P Q R S T U, le jeudi 26 février ;
Les lettres V W X Y Z, le vendredi 27 février 1920.

N. B. — Les intéressés sont priés de se munir de leur livret de mariage et de leur carte de ravitaillement. Les pensionnés présenteront leur titre de pension, et les vieillards, infirmes et incurables, leur carte de secours.

Ceux qui se présenteront sans les pièces ci-dessus ne seront pas inscrits.

EMPRUNT NATIONAL 5 %
Emis à 100 fr. Remboursable à 150 fr.
LA BANQUE DE FRANCE
reçoit, dès à présent, les souscriptions.

INDESIRABLE

Notification d'un arrêté d'expulsion de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 9 de ce mois, a été porté à la connaissance du nommé Pierre Van Emelen, âgé de 30 ans, homme de peine, demeurant rue Choiseul, 39, cour Foveau, né à Nieuwhode (Belgique), le 30 juillet 1889.

Cet individu avait été condamné le 29 décembre dernier, par le Tribunal correctionnel de Lille, à quarante jours de prison et cinq francs d'amende, pour coups et blessures à enfants, violences et voies de fait à particulier et agent, bris de clôture et ivresse.

VOL EN GARNI

M. Edouard Romand, demeurant en garni, Grande-Rue, 203, a déposé plainte pour vol d'effets d'habillement, de linge de corps, et d'une paire de chaussures, commis chez lui en son absence.

UNE FUGUE

Mercredi soir, vers 7 h. 30, le nommé Charles Serrurier, âgé de 19 ans, demeurant rue Inkermann, 12, est sorti de chez lui pour faire une commission ; il n'y est pas reparu et l'on ignore où il est allé.

Le jeune homme aurait, paraît-il, l'esprit assez faible.

VOL D'UNE BICYCLETTE

Hier soir, à 3 heures, M. Henri Huyghe, rue Saint-Jean, 133, a constaté la disparition de sa bicyclette, d'une valeur de 475 francs, qu'il avait remisée dans une dépendance de son habitation.

FEU DE CHEMINÉE

Mercredi soir, vers 7 h. 1/2, un feu de cheminée s'est déclaré rue du Grand-Chemin, 131, chez MM. Leroy et Rochet, dans l'appartement de ce dernier.

Les pompiers sont intervenus de suite et l'ont éteint rapidement.

Les dégâts matériels s'élèvent à environ 600 francs. Il y a assurance.

LES MERCANTIS

Sur plainte de M. Jules Devienne, maçon, rue Ma-Campagne, 56, la police a dressé contravention contre Mme Diredenne, née Julie Seys, 57 ans, marchande de charbon boulevard de Paris, 15 bis, pour vente de charbon à un prix exagéré.

COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles vente libre de : eau de javel, brosses, pommes, 0,45 beurre frais de Normandie, 16 fr. ; beurre salé de Normandie, 13 fr. 50.

Vin rouge, 1 fr. 75 le litre ; vendredi 20 de 8 h. à 11 h., 6 jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 5 jaunes et vertes.

Pommes de terre, 0 fr. 35 le kilo : vendredi 20 8 h. à 11 h., 3 jaunes et vertes et 15 vertes ; de 2 h. à 4 h., 4 jaunes et vertes.

Les personnes venant chercher l'eau de javel au gratuit sont priés d'apporter leurs litres.

COMITE LOCAL DE COORDINATION DES SECOURS

Avis aux prisonniers civils. — Tous les prisonniers civils qui touchent encore le chômage, qui sont chargés de famille ou malades, sont priés de venir se faire inscrire le mardi 24 février, 22, rue Pellart, en vue d'une répartition des disponibilités du Comité central des Réfugiés du Nord : initiales A à F inclus, le matin, de 9 à 11 h. ; G à Z inclus, le soir, de 2 à 4 heures.

Ils devront se munir des pièces d'identité : livret de famille, preuve de leur internement ou de leur incorporation en colonnes, et de la feuille de chômage.

Avis aux prisonniers militaires. — Les prisonniers militaires qui se trouvent dans les mêmes conditions que celle indiquées plus haut pourront se faire inscrire le jeudi 26 : initiales A à F inclus, le matin, de 9 h. à 11 heures ; le soir, de 2 à 4 heures.

Ils auront à se munir des pièces d'identité : preuves d'internement, feuille de chômage.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Un poste de visiteuse d'hygiène et d'allaitement maternel est vacant au Bureau de bienfaisance de Roubaix. Les personnes ayant des aptitudes suffisantes pour remplir cet emploi sont priées de se présenter mercredi 25 février, devant la Commission administrative, à trois heures et demie précises, 117, rue Pellart, munies des diplômes ou autres pièces justifiant leurs capacités.

RETRAITES MILITAIRES

« L'Union Nationale des Militaires retraités, officiers, sous-officiers et soldats et des veuves, 2, rue d'Amsterdam, Paris », à laquelle les retraités doivent la loi de révision des pensions militaires qui apporte une amélioration sensible à leur situation envoie gratuitement à tous ses nouveaux membres, le texte complet suivi des tarifs de pension, du projet de loi n. 138, ancien 4471, ainsi que le mode d'application des retraites et aussi, le texte du projet de loi 152 sur les majorations qui s'ajoutent à la révision.

Cotisation annuelle 6 francs.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT

Il est rappelé à tous les Turgotins que le premier rendez-vous mensuel est fixé au samedi 28 février, à 20 heures et demie, à l'Hôtel de France Grande-Place, 1er étage. — Une intéressante causerie sur la Tunisie sera faite par M. Arthur Capart.

La bibliothèque sera ouverte dimanche 22 février, de dix heures et demie à onze heures et demie.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Christiaens Her, rue Pellart, 59. — André Nicole, rue Blanchemaille, 30. — Henriette Lejeune, rue Voltaire. — Marie Corbeaux, rue de Lannoy, 20. — Georges Caffiens, boulevard Montesquieu, 32. — Jeanne Debuyser, rue Saint-Joseph, 72 bis. — Andrée Topart, rue Molière, 21. — Marie Lecoutre, Grande-Rue. — Albert Vanlierde, rue d'Iéna, 22.

Décès. — Robert Rasseneur, 7 mois, rue Hoche, 34. — Marie Detournay, 1 mois, rue Hilarion-Fremaux, 2. — Léonie Mayjle, 36 ans, rue Stephenson, 8. — Denise Meurice, 1 ans, rue Franklin, 133. — Mathilde Hermans, 20 ans, rue de l'Alma. — Eustade Anselme, 22 ans, rue Meyerber.

TOURCOING

Accident mortel

UNE AUTOMOBILE ECRASE UN PASSANT ET DISPARAIT

Mercredi après-midi, vers 2 heures, des passants, rue des Ursulines, virent une automobile renverser un homme et disparaître aussitôt rapidement.

Ils allèrent au secours du blessé et le transportèrent chez M. le docteur Leduc, maire de Tourcoing, demeurant dans la rue même. Celui-ci donna les premiers soins au malheureux qui avait le thorax défoncé et dont le bas-ventre avait été écrasé par une des roues, puis il le fit conduire à l'hôpital. Quelques instants après son arrivée à l'Hôtel-Dieu, la victime expirait sans avoir repris connaissance.

Aucun papier d'identité ne permettait de connaître l'état civil de la victime.

La police enquête. On sut, hier matin, qu'il s'agissait de M. Charles Desbouvries, né à Tourcoing le 30 octobre 1884, cabaretier, rue des Ursulines.

Sa femme, inquiète de ce que son mari n'était pas rentré de la nuit, raconta que Desbouvries, qui était employé depuis cinq semaines chez M. Damane, fabricant de pain d'épices, rue de Saint-Omer, était sorti depuis quelques instants de chez lui et se rendait à son travail lorsque ce fatal accident lui est arrivé.

La police recherche le propriétaire de l'automobile.

Exploits de cambrioleurs

ILS PENETRENT DANS UN MAGASIN ET EMPORTENT 17.000 FRANCS

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, un ou plusieurs inconnus ont pénétré dans la maison de M. Henri Himpe, âgé de 40 ans, professeur à Tourcoing, rue de Tournai, 75, par la porte du couloir restée ouverte.

Dans la cuisine, située au rez-de-chaussée, ils ont dérobé une somme de 17.000 francs, composée de billets de banque, qui se trouvait dans un coffret placé dans une armoire à glace.

M. le commissaire de police du 1er arrondissement ouvre une enquête.

EMBARRAS DE LA VOIE PUBLIQUE

Pour embarras de la voie publique et défaut d'éclairage, contravention a été dressée contre M. Oscar Huque, messager, rue de Strasbourg.

INSCRIPTION DU CHARBON

Mairie de Tourcoing, salle des Fêtes. Le samedi 21 février 1920, retardataires cartes grises de 8 h. 30 à 11 h. 30, roses de 2 h. à 4 h. 30.

1 et 2 personnes : 100 kilos pour 14 fr. 50 ; 3, 4 et 5 personnes : 150 kilos pour 21 fr. 75 ; 6 personnes et plus : 200 kilos pour 29 fr.

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE

Réception et vérification des déclarations de dommages, des demandes d'indemnité, ainsi que des bons de réquisition, attestations, certificats, etc... :

Vendredi 20 février, de huit heures et demie à midi, 18.351 à 18.400 ; de deux heures à six heures, 18 401 à 18.450 ;

Samedi 21, de huit heures et demie à midi, 18.451 à 18.500.

Le prestataire est prié de se présenter journellement, muni du livret de famille, ou d'une pièce d'identité.

VENTE DE VIN ROUGE

Conditionnement, Place Sébastopol. — Le vendredi 20 février, un litre par personne pour 1.75.

Secteur 9, Cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 heures ; numéros impairs, de 9 à 10 heures ; Cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 heures ; numéros impairs, de 11 à 12 heures.

Secteur 10. Cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 heures ; numéros impairs, de 3 à 4 heures ; Cartes roses, numéros pairs de 4 à 5 heures ; numéros impairs, de 5 à 6 heures.

MUSIQUE MUNICIPALE

Pas de répétition ce soir. Réunion de la commission à 20 heures précises, aujourd'hui 20 février, café Duflot, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Les répétitions reprendront vendredi 27 février.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Albertine Dumortier, rue du Nlot, 24. — Lucie Duthoit, rue de Dunkerque, 132. — Marcel Leroy, rue Solférino, 34. — Jeanne Vandermaeghe, rue Nationale, 123, c. Hellain, 1. — Louis Wittendal, rue Baille, 203. — Alfred Canteau, rue Tossie, 18 bis. — Marie Desodt, rue des Printempins, 8. — Odette Vergote, rue des Roses, 19. — Edmond D'Helf, rue Mirabeau.

Décès. — Gilbert Marlier, 2 ans, rue Winoc-Chocqueel, 75. — Maria Lelong, 70 ans, rue Marceau, 60. — Paul Vandervyvère, 1 jour, rue de Gand, 231.

LILLE

L'Encéphalite léthargique reparaît à Lille

DEUX NOUVEAUX MALADES VOIENT DOUBLE QUAND ILS NE DORMENT PAS

Après une période relativement calme, voici l'encéphalite léthargique qui fait de nouveau son apparition à Lille. Sont-ce les belles journées printanières que nous traversons qui incitent au sommeil mystérieux ? On ne le sait. Toujours est-il que deux nouveaux cas viennent d'être constatés à l'hôpital de la Charité, boulevard Montebello, où deux personnes : un nommé M... et une dame D... souffrent depuis quelques jours du nouveau mal. Le premier présente une contracture accentuée du muscle frontal et voit brouillé ; chez la femme, qui est plus sérieusement atteinte, la maladie se caractérise par une forte agitation la nuit et une somnolence continue le jour. Comme le précédent, elle voit double.

Des prélèvements de liquide céphalo-rachidien ont été opérés, qui ont permis de constater, à l'examen bactériologique, une hyperleucocytose, c'est-à-dire la présence inopinée d'un grand nombre de globules blancs dans le liquide.

Espérons que, comme la fois précédente, la maladie du sommeil ne prendra pas d'autre extension et que ce seront là les deux derniers cas constatés dans notre région.

La grève des tramways

Les pourparlers continuent. Hier, à la Mairie, on a procédé, comme la veille, à l'étude des rapports des deux parties. Aujourd'hui, à 14 heures et demie, M. Fauve, directeur de la Compagnie, sera reçu à la Mairie par la Commission spéciale. Que faut-il augurer de cette entrevue ? Nous n'en savons encore rien, et, à l'heure actuelle, nous ne pouvons que faire confiance à la sagesse de la commission d'arbitrage. Nous savons, néanmoins, que Mollard n'est pas inactif et que les démarches incessantes et la documentation sérieuse sur laquelle il appuie la défense des intérêts des employés des tramways a produit une vive impression dans les milieux intéressés. Il est donc vraisemblable qu'une solution heureuse n'est plus très éloignée. Il est néanmoins nécessaire, pour qu'elle soit pleinement réalisée, que les grévistes restent groupés en un bloc compact. Cette union est seule garante du succès, car elle donnera aux délégués chargés de défendre les intérêts de tous, une autorité et une force devant lesquelles les résistances déjà bien chancelantes devront finalement abdiquer.

Aurons-nous du bon pain ?

Nous avons déjà exposé les récriminations du public concernant la mauvaise qualité du pain. Ce dernier, fabriqué tantôt avec de la farine contenant 30 pour cent de maïs, tantôt avec de la farine contenant du seigle et autres produits, est indigeste pour les personnes ayant un estomac délicat.

Ce n'est vraiment pas le moment de donner à notre population qui, pendant toute la durée de la guerre, mangea du pain écrasant, de semblables aliments alors qu'il est plus que temps de combattre la tuberculose.

Il est très joli de fonder des cours d'infirmières visiteuses pour combattre le terrible fléau et d'installer notamment pour les enfants, des jeux au grand air, mais il serait encore plus nécessaire de leur fournir des aliments sains et régénérateurs.

On nous signale qu'à Paris, Douai, Arras, etc., le pain est excellent ; pourquoi n'en est-il pas de même à Lille ?

Nous apprenons que les boulangers qui se plaignent également d'avoir des difficultés pour panifier cette farine, vont recevoir, la semaine prochaine, de la farine meilleure qui nous fournira un pain de qualité supérieure.

Ce ne sera pas trop tôt !

PETITES NOUVELLES

DESERTEUR ET VOLEUR. — Le Service de la Sûreté a mis hier la main au collet du sieur Frédéric Le Tallec, 21 ans. Cet individu, déserteur depuis le 4 novembre 1919, du 151me d'artillerie à oied, tenant garnison à Maubeuge, est en outre l'auteur d'un vol peu important pour lequel il a passé des aveux.

INDELICAT MAITRE D'HOTEL. — Un procès-verbal pour vol de denrées au préjudice de son patron, a été dressé au nommé Camille Hot, qui était employé en qualité de maître d'hôtel au buffet de la gare de Lille.

IL TROMPAIT SES CLIENTS. — Le marchand des quatre-saisons Adhémar Paris, demeurant 62, rue d'Austerlitz, a aussi récolté un procès-verbal, mais pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue. Il se servait d'un panier taré 600 grammes, en pesant en réalité 500.

IL ETAIT TEMPS ! — En descendant du train en gare de Lille, Mme Rotru, demeurant à Mantes, a été prise des douleurs de l'enfantement. Elle fut transportée à la Charité, en voiture d'ambulance.

NOS CHAUFFARDS. — Jeudi, à 9 heures 30 du matin, une auto pilotée par le représentant de commerce Charles Aguila, demeurant 39, rue de Lens, a tamponné square Faidherbe le cycliste Jean Deleplace, 55 ans, ferrier, domicilié au Marais de Lomme. M. Deleplace en fut quitte pour quelques égratignures, mais son vélo fut complètement écrabouillé. Le chauffard, qui tenait sa gauche, a été gratifié d'un procès-verbal pour mauvaise direction.

QUI VOLA LA ROUE ? — M. Bourée, ingénieur, 48, rue Jean sans Peur, s'est aperçu en remisant son auto qu'on lui avait volé une roue amovible d'une valeur de 12.000 francs. Le véhicule avait stationné sur la Grand'Place pendant la nuit du 17 au 18, de onze heures à une heure du matin.

EMPRUNT NATIONAL 1920
Souscription du 19 février au 20 mars
5 % intérêt — Bénéfice 50 %
assuré par la prime de remboursement.
Intérêt et prime nets d'impôts
PRÊTER A L'ETAT, C'EST GARANTIR SON PROPRE BIEN
Souscrivez
AU CRÉDIT DU NORD
Lille,
et dans ses Succursales et Comptoirs

AU 3e CONSEIL DE GUERRE

LA MARGUERITE DU DIABLE VERT

UNE DENONCIATRICE de TOURCOING REND DES COMPTES

Hier matin, ont commencé devant le 3e Conseil de guerre, sous la présidence de M. le colonel Mascaret, les débats de l'affaire Lepoutre, qui doivent durer plusieurs audiences.

La femme Lepoutre, née Marguerite Lepez, âgée de 38 ans, ménagère à Tourcoing, est accusée : 1. d'avoir dénoncé à la police boche plusieurs de ses compatriotes qui détenaient des marchandises réquisitionnées par l'ennemi : savoir, MM. Deproost, Debacker, Dubois et Mme Benossaert ; 2. d'avoir fait arrêter des soldats français cachés chez de courageux habitants et des jeunes gens mobilisables qui, pour échapper à l'emprise de l'ennemi, voulaient passer en Hollande.

Le rapport représente l'accusée comme une femme de mauvaise vie qui, pendant l'occupation, souleva l'indignation de ses voisins par les scènes d'orgie qui se déroulèrent chez elle en présence « d'un diable vert » nommé Joseph, qui était son amant.

A l'audience, la femme Lepoutre, qui est assistée de Me Diligent, avocat, parla longuement sur le rapport accablant qu'elle venait d'entendre, s'efforçant à un essai de justification.

Elle donna l'impression d'une névrosée, mais non d'une femme irresponsable des actes criminels qu'elle a commis.

Vingt-cinq témoins doivent être entendus.

Après les dépositions de Mlle Gabrielle Dessart ; de M. Duporeau Victor, de Mlle Julie Vinckien, de M. Velge et de Mme Bernard, qui viennent exposer simplement au Conseil les poursuites et les châtiments auxquels ils furent soumis du fait des dénonciations de l'accusée, l'affaire est renvoyée au lendemain pour la suite des débats.

DUNKERQUE

UN COMMERÇANT ATTAQUE DANS SON MAGASIN

Un marchand de produits d'Espagne, Antoine Revuelta, demeurant rue du Président Poincaré, a été attaqué dans son magasin, mercredi soir, par quatre de ses compatriotes, qui étaient entrés chez lui pour acheter des figues. Revuelta, qui a été retrouvé évanoui, constata que ses agresseurs l'avaient dépouillé d'une somme de 1.800 francs.

VIENT de PARAITRE
GUIDE DES ÉPOUX
SEUL OUVRAGE COMPLET
Curieux, Pratique et Instructif sur
Le MARIAGE et SON HYGIÈNE
Indispensable à tous.
Envoi franco contre 1 fr. 50 en timbres, bons ou mandats.
Librairie d'Hygiène, 8, Rue Renault, Paris (XIe).
Catalogue général gratis sur demande.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

UNE RECTIFICATION DES GREVISTES DE LA BANQUE

Les délégués des grévistes de Roubaix-Tourcoing ont adressé la lettre suivante au « Journal de Roubaix » :

Monsieur le Rédacteur
du « Journal de Roubaix ».

En réponse à votre article paru ce jour, sous la rubrique « Grève des Banques », nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien insérer cette lettre dans votre estimable journal.

Il est inexact que la banque Verley-Decroix et Cie, ait envoyé à chaque réunion, présidée par M. Boulin, inspecteur divisionnaire, un de ses représentants. De plus, malgré les démarches faites près d'elle par diverses personnalités, elle n'a nanti d'aucun pouvoir son représentant pour se mettre d'accord avec les délégués de son personnel et des autres banques locales et parisiennes.

Elle a préféré s'abstenir que de suivre la bonne voie tracée par un de ses collègues de la place et qui devait aboutir certainement à un accord.

La banque Verley-Decroix est toute disposée à recevoir les délégués de son personnel ! C'est la seule banque de Roubaix qui a reçu une délégation de son personnel avant le vote de la grève ! Qu'a-t-elle répondu ? ? ?

Maintenant il lui faut causer, non pas seulement avec les délégués de son personnel, mais bien avec ceux de toutes les banques de la place et pour ceci rien n'est plus facile de suivre un ou plusieurs de ses collègues.

Peut-on lui faire savoir que les appointements de ses employés sont les plus minimes de tout le personnel bancaire des places de Roubaix-Tourcoing ?

En vous remerciant, Monsieur le Rédacteur, recevez, etc.

Les délégués du personnel des banques de Roubaix-Tourcoing.

UNE GREVE AUX HUILERIES DE ROUBAIX

Les ouvriers presseurs, raffineurs et manœuvres des Huileries de Roubaix, ont, mercredi, décidé la grève. Sur 198 ouvriers occupés à la fabrique, 124 ne se sont pas présentés hier au travail.

Les ouvriers réclament une augmentation qui porterait leur salaire journalier de 14 à 17 fr., et celui des manœuvres de 11.20 à 15 fr.

La Direction offre aux premiers un salaire pouvant varier de 15.50 à 17 fr., suivant production, et aux seconds 14 fr. 20.

Il est bien probable que le conflit sera tôt résolu.

AVIS DIVERS

CINEMA A VENDRE
dans les environs de Douai. Excellente affaire. — S'adresser Mme HAMEL, rue Carnot, 62, à SIN-LE-NOBLE. 11684.

DRAPEAU BELGE
Complet international 105 Frs
20 NUANCES
99, rue Gambetta LILLE

606 VOIES URINAIRES
SYPHILIS traitée et guérie par 606 et 914
ANALYSE DU SANG
Guérison assurée et rapide de la Blennorragie par ELECTROLYSE et procédés scientifiques nouveaux
51, r. de Béthune, tous les jours de 10 à 6 h.
Institut Electro-Sérotherapique
LILLE

2.000 VÉLOS
neufs, garantis. Modèles 1920
LIVRABLES DE SUITE
Agent Général des plus Grandes Marques
Achat-Échange — 10.000 Pneus, Chambres, Accessoires
250 Vélos d'occasion
400 Machines à coudre
Gros-Détail — Prix spéciaux pour Marchands
MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS
Camille COPPENOLLE
39, rue Neuve, LILLE Près de la GRANDE-PLACE
(On accepte les Bons de la Défense)

MALADIES SECRÈTES-SYPHILIS
VOIES URINAIRES
Docteur **CAVRO**, Boul. de la Liberté, 116bis, LILLE
De 8 heures du matin à 7 heures du soir.

ACHAT Tous genres mobiliers, toutes N'IMPORTE QUOI Marchandises et Cuisinières n'importe quel état. Etablissements E. SIX, 52, RUE DE LA MONNAIE, LILLE.

VÉLOS MARQUE FRANÇAISE — GARANTI 3 ANS —
Vendus au prix de Gros
ACCEPTE BONS DE LA DEFENSE NATIONALE
16, Rue de Pas, près Grand'Place, LILLE.

Mieux que les Tisanes, Sirops, Potions, Bonbons Pectoraux, les
PASTILLES DUPEYROUX
garanties sans Narcotiques, Synthèse de tous les antiseptiques fixes et volatils scientifiquement usités en pareils cas, préviennent et guérissent la GRIPPE, la TOUX, les BRONCHITES, les ETOUFFEMENTS, les MAUX DE GORGE, les LARYNGITES, les ENROUEMENTS, les GRIPES D'ASTHME et d'EMPHYSÈME. — M. Paul Dalançon, garde-frein aux Chemins de Fer de l'Etat, 1, rue Penelle, à Courtalain (Eure-et-Loir), en témoignait sa satisfaction au Dr Dupeyroux, dans les termes suivants, le 27 janvier 1919 :
« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis resté près de soixante-dix jours malade par suite de la grippe. Ensuite, j'ai eu une bronchite et, malgré les médicaments que je prenais, j'avais toujours une forte toux et des étouffements. C'est de là que j'ai commencé à prendre des Pastilles Dupeyroux et, à la deuxième boîte, j'ai senti que ça allait beaucoup mieux. Je suis resté souffrant du 15 octobre au 24 décembre 1918 ; c'est à la date du 15 novembre que j'ai commencé à prendre des Pastilles Dupeyroux ; j'en suis à la quatrième boîte et maintenant je n'ai plus d'étouffements ; ma toux est beaucoup moins sèche... »
Le Dr Dupeyroux, 5, Square de Messine, Paris, envoie gratis et franco son Prospectus explicatif contenant la *Manière de guérir en quelques heures le Rhume de Cerveau* et de s'en préserver et son Questionnaire pour Consultations gratuites par correspondance. Consultations, 5, Square de Messine, Paris, tous les jours non fériés de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. Il expédie une boîte de ses Pastilles, à domicile, contre 2f80 en timbres ou mandat.

Le gérant : Emile GEST
Imprimerie du Réveil du Nord

Offres & Demandes d'Emplois

On demande pour l'atelier de **BONNES OUVRIÈRES** costumes tailleur et manteaux. 40, rue Esquermoise, Lille. 6570.

CONFECTION. — On demande de suite : Culottières, Gilettières, Mécaniciennes pour costumes enfants pour l'atelier : Presseurs. 13-15, rue Auguste-Bonte, Lille. 2937.

MENUISIERS sont demandés chez M. Georges LEMPIRE, rue du Moulin, à LIBERCOURT. 2938.

REFUGIE DU NORD ayant appartement de six pièces à Paris et désirant échanger contre maison à Lille est prié de s'adresser 25, rue Jeanne-d'Arc, LILLE. 2934.

BONS MOULEURS EN FER sont demandés aux Ateliers de Constructions LEGRAND et Cie, 75, rue de l'Est, à Fives-Lille.

BUREAU DE PLACEMENT, 13, rue du Maire-André, Lille, demande : Cuisinières, Valets, Chauffeur, Servantes, placés de suite. Gros gages.

On demande **GAMINS** et **GAMINES**. 33, rue Mercier, Lille. 2931.

MENUISIERS. — On demande de bons ouvriers, 233, rue Solférino, Lille. 2942.

PERSONNE, libre de 7 h. à 11 h. et de 2 h. à 5 h., demande ménage. — Ecrire à GOURDIN, rue du Curé-Saint-Sauveur, 29, Lille. 2932.

CHARPENTIERS. — Bonne équipe est demandée pour hangars. Bons salaires. Chantier LIENERT, rue Maisence, 72, Fives-Lille. 2935.

FILATURE DELEBART-MALLET, à Esquermes, demande Fileurs et Rattacheurs coton. 11705.

On demande : **UN DESSINATEUR** pour constructions mécaniques ; **UN MENUISIER** ; **UN MODELEUR.** — DUVANT, Faubourg de Paris, à VALENCIENNES. 11703.

PRESSEUSES, confections pour hommes, demandées. S'adr. 1 bis, r. des Brigittines, Lille. 2943

COURTIERES, COURTIERS, ENCAISSEURS demandés pour travail facile. Fixe et fortes commissions. 87, rue Masséna, Lille. 2941.

On demande **DEUX JEUNES FILLES** très actives et débrouillardes pour débuter à la vente. 40, rue Esquermoise, Lille. 6571.

ANCIEN NEGOCIANT, tissus, confections, ayant fait voyages, pouvant fournir sérieuses références, allant habiter à TOULOUSE, connaissant très bien cette place et région Sud-Ouest, demande représenter à la commission fabriques tissus, pour visiter clientèle gros et manufactures confections. — Ecrire E. CHAUBEYRE, 20, rue Sainte-Catherine, VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne). 1099.

NICKELAGE. — On demande de bons Ouvriers polisseurs chez F. VANDENHOCKE, 2, rue de la Trinité, LILLE. 2919.

RESTAURANT. — On demande Servante. 11, rue des Trois-Couronnes, Lille. 2923.

On demande **UNE BONNE** très sérieuse chez M. LANDAS, 4, rue Achille-Dupeux, Cambrai. 11676.

On demande **UNE PRESSEUSE** 91, rue du Chevalier-Français, Saint-Maurice.

MACHINES A ÉCRIRE, diverses marques, location à 1 fr. 50 par jour. Ecrire journal A. B. C.

TOUTES AFFAIRES CIVILES et COMMERCE
Achat et vente de Commerces, Industries, Propriétés — Formation de Sociétés Commandites — Recouvrements — Liquidations amiables.
Loi sur les Loyers — Prorogations — Demande d'Indemnités — Gérance d'Immeubles — Prêts hypothécaires — Nues Propriétés.
Dommages de guerre — Etablissement de Dossiers — Avances — Expertises — Achat de remploi.
Direction de procès — Divorces — Successions — Assistance judiciaire — Consultations juridiques.
Henri JOYE
AVOCAT, Licencié en Droit
15, Rue Jacquemars-Giélée, LILLE (2e année).
Bureaux à PARIS, 28, rue Saint-Georges.

UN MOIS SUFFIT POUR GUÉRIR AVEC UN TRAITEMENT EXCLOSIVEMENT VÉGÉTAL
Toutes les maladies de Peau et vices du sang
ECZÉMA - ULCÈRES VARIQUEUX
Graves et Anciens réputés incurables
SOULAGEMENT IMMÉDIAT
dès la première application dans tous les cas suivants : Lupus, Croûtes de lait, Psoriasis, Dartres, Syycosis, Urticaire, Zona, Rides, Erosions, Acné, Prurigo, Plaies purulentes, Brûlures, Herpès, Clous, Furoncles, Anthrax, Abcès, Engelures, Maladies du cuir chevelu, Poisons et toutes affections de Peau dues à l'Acreté du Sang.
Envoi franco de l'Onguent et de la Méthode contre mandat de 5 fr. 50 ou contre remboursement de 5.90.
Laboratoire Botanique de l'Abbé PANET, 23, rue Nationale, BLENDECQUES (Pas-de-Calais).

FEUILLETON DU *RÉVEIL DU NORD* N° 111

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN
ADAPTÉ PAR
PIERRE DECOURCELLE

— C'est ma malle ! répondit-elle d'un air inquiétant... On vient de m'annoncer qu'on me l'expédiait...

— Alors, fit le valet, je monte faire les chambres du haut, et je vous laisse le soin d'ouvrir la porte !..

François éloigné, elle continua, de plus en plus activement, à surveiller l'extérieur... Elle ne tarda pas à voir un petit messager qui montait les marches du perron, et l'idée lui vint que, la communication téléphonique ayant été interrompue par ses soins, ce gamin devait peut-être apporter quelque lettre de Justin Clarel, dont, sans doute, elle aurait intérêt à connaître le contenu.

Avec un sang-froid et une décision remarquables, elle retourna à la bibliothèque et griffonna rapidement un billet sur le bureau.

En tacticienne consommée, elle avait, sur-le-champ, conçu et mis à exécution tout un plan d'attaque.

La lettre qu'elle avait écrite contenait ces mots :

« Chère miss Dodge,

» Les dames du Patronage Chrétien vous enverront cet après-midi une des leurs, afin de solliciter de vous ce que vous pourrez leur donner de votre garde-robe hors d'usage.

» Nous vous remercions d'avance de ce que vous voudrez bien faire pour notre œuvre.

» Bien sincèrement à vous.

» Hella Burns, secrétaire. »

Bella relut avec satisfaction ces lignes, tandis que le gamin continuait à sonner avec impatience.

Alors, seulement, elle se précipita dans le vestibule pour aller ouvrir.

Elle prit le billet qu'il lui apportait, en signant sur son livre, au nom d'Elaine.

Le messager congédié, elle dissimula rapidement dans son corsage la lettre qu'il venait de lui remettre, et la remplaça par le billet écrit de sa main.

Justement Elaine, qui avait entendu la sonnette, descendait vivement l'escalier.

— Qui donc est venu ? Bella, demanda-t-elle...

— C'est une lettre qu'on apportait, mademoiselle...

Elle lui tendit le mot de l'œuvre du patronage chrétien, et demeura à ses côtés, attendant ses ordres.

— Tiens, fit la jeune fille, je n'avais pas encore entendu parler de cette œuvre ! N'importe ! J'ai là-haut assez de vieilles robes pour y trouver ce qu'on me demande...

— Alors, mademoiselle répondra...

— Tout à l'heure ! Je monterai, et je ferai un choix parmi mes vieilleries !..

Elle entra dans la bibliothèque et s'assit un instant pour feuilleter un journal de modes.

Pendant ce temps, Bella ouvrait l'enveloppe que lui avait remise le messager.

Rapidement, elle parcourut les lignes tracées par Clarel, ainsi que le billet anonyme qu'il y avait joint. Elle hocha la tête d'un air satisfait, son éternel sourire aux lèvres, et glissa dans son corsage les deux papiers.

Les événements se déroulaient exactement ainsi que l'avait présumé Wu-Fang, de qui émanait l'avertissement sans signature adressé à son ennemi.

Quelques minutes plus tard, on sonnait de nouveau à la porte... Cette fois, ce fut François qui alla ouvrir, et se trouva en face d'un commissionnaire, portant une malle assez lourde.

— Ah ! oui, fit-il... C'est pour la nouvelle femme de chambre !.. Attendez, je vais l'appeler...

Bella descendit aussitôt, et, reconnaissant le colis :

— Ma chambre n'est pas encore prête ! dit-elle... J'ai bien envie de faire porter cette malle au grenier... Au moins, là, elle ne gênera personne...

Guidé par la jeune femme, le porteur monta le colis jusqu'au dernier étage, dans une vaste chambre dont les murs étaient couverts de portemanteaux, auxquels pendaient toutes les robes appartenant à Elaine.

L'homme y déchargea la malle, et, après avoir fait signer son reçu, redescendit.

Bella, une fois seule, commença par s'assurer que personne ne rôdait dans les environs de la chambre de débarras où elle se trouvait.

Certaine de ne pas être dérangée, elle tira une clef de son corsage, et l'introduisit dans la serrure... Le couvercle soulevé, elle en retira tout d'abord une caissette en bois qui contenait, au milieu d'un paquet de fibres, un flacon et des bâtons de phosphore, pareils à ceux montrés par Wu-Fang à Long-Sin. Elle déposa le tout, dissimulé à tout regard, dans un coin de la pièce.

Puis, revenant à la malle, elle en tira, avec peine, une lourde chaise, qu'elle installa au milieu de la chambre.

Avisant dans un coin un vieux tabouret elle eut le soin de le dissimuler derrière un amas de linge, de façon que le siège disposé par elle fût le seul qui frappât les yeux dans la mansarde.

A peu près au même moment, Elaine, ayant fini de feuilleter son magazine, songea qu'elle ne s'était pas encore occupée de l'œuvre intéressante qui avait fait appel à sa bienveillance.

— Oui ! murmura-t-elle... Il doit y avoir certainement en haut deux ou trois robes que je pourrai donner !..

Elle se dirigea vers l'escalier pour aller faire son choix : c'était le moment précis où Bella sortait du grenier.

L'aventurière l'entendit venir, et se dissimula prestement dans un renfoncement du couloir. Elaine passa à côté d'elle, sans soupçonner sa présence.

Une fois dans la mansarde, elle décrocha et examina plusieurs robes, qu'elle mit successivement de côté. Tandis qu'elle en faisait un paquet à destination des charitables personnes par lesquelles elle supposait avoir été quêtée, Bella se gl